

ASSOCIATION

1094

3 questions à : Sophie Cros

Associations: « L'investissement immobilier et dans la "pierre papier" représente un outil complémentaire de gestion de patrimoine »



La 9^e édition du Forum National des Associations et Fondations se tient à Paris le 22 octobre prochain. C'est le véritable rendez-vous annuel des dirigeants et responsables du secteur associatif. Acteurs souvent discrets quoiqu'importants sur la scène économique et sociale, ils viennent y débattre et se former. Les notaires y seront présents. Sophie Cros, Commissaire général délégué du Forum, a accepté de répondre à nos questions.

1 Qu'apporte au monde associatif la loi du 31 juillet dernier sur l'économie sociale et solidaire ?

La loi ESS vise à développer, ouvrir et sécuriser juridiquement tous les organismes considérés aujourd'hui comme appartenant à ce secteur. Les principales nouveautés pour les associations et fondations sont la définition de la subvention publique, la clarification des mécanismes de fusion, la mise en place d'un volontariat associatif, la création d'un fond de formation des dirigeants associatifs, l'extension de la capacité juridique des associations, la crédibilisation des fonds de dotation ou encore la création des fonds territoriaux de financement associatif.

Elle ouvre ainsi des perspectives pour consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs, redonner du pouvoir d'agir aux salariés, provoquer un choc coopératif et renforcer les politiques de développement local. L'enjeu pour les associations et fondations est de transformer ces mesures en outils efficaces.

2 Que représente l'investissement immobilier et dans la « pierre papier » pour les associations et fondations ?

L'investissement immobilier et dans la « pierre papier » représente un outil complémentaire de gestion de patrimoine permettant d'augmenter la diversification des placements dans une perspective d'investissement à long terme et de protection contre les risques inflationnistes.

L'enjeu réside dans la prise en compte du rendement attendu, le risque que l'association, le fonds ou la fondation est prête à prendre et le coût de gestion de l'actif. Ainsi nos partenaires proposent d'auditer le besoin réel, les opportunités du marché, les possibilités de financement et de guider les visiteurs dans leur décision.

3 Mécénat et mécénat d'entreprise : que peut, que doit en attendre le secteur associatif ?

Le mécénat est un atout stratégique incontournable pour les associations dans le cadre de la diversification de leurs ressources mais

également pour les entreprises car, outre la contribution à la notoriété, il est un véritable outil de communication et un vecteur de cohésion sociale. En effet, le mécénat répond à une attente de la société vis-à-vis de l'entreprise. Il participe à la construction de sa réputation et instaure la confiance, car il s'inscrit dans une démarche de long terme. D'autre part, les moyens opérationnels apportés par le mécénat de l'entreprise donnent l'opportunité au bénéficiaire de développer son activité et d'élargir le champ de ses possibilités. Il constitue donc un atout commun aux associations et aux entreprises et représente un potentiel vecteur de développement pour l'une comme pour l'autre.

Or, le baromètre du mécénat d'entreprise en France (Admical et Institut CSA) montre en 2014 sa première baisse inquiétante depuis le début de la crise. Après une réduction des budgets déjà sensible ces dernières années, c'est le nombre d'entreprises mécènes qui est en baisse.

Il est donc important de mobiliser les entreprises, les associations et les pouvoirs publics pour redynamiser le mécénat en France.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE LARÉE

Forum National des Associations & Fondations

Mercredi 22 octobre 2014, de 8h30 à 18h30, au Palais des Congrès de Paris

- 60 partenaires et exposants
- 56 conférences et ateliers

Plénière d'ouverture de 11h15 à 12h45

Engagement associatif et bénévolat : quelles bonnes pratiques ?

Comment valoriser l'engagement et l'action associative ? Comment identifier et mettre en place de nouveaux ressorts d'engagement ? Quelle place pour les bénévoles ? Quelles sont les bonnes pratiques d'intégration des jeunes bénévoles ? Quels modèles de gouvernance pour les années à venir ?

Avec la participation de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Plénière de clôture de 16h15 à 17h45

Innovation sociale : comment mieux valoriser l'impact positif des alliances entre associations, fondations et entreprises ?

Comment mieux faire connaître les facultés de progrès de l'innovation sociale et des associations ? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils mieux valoriser cette forme d'innovation, en France comme à l'international ?

Avec la participation de Carole Delga, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire